



## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 31 mai 2017

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 29
Présents : 22
Absents :
Procuration : 3
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2017, le 31 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle communale d'Emberménil sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

### Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, Mme COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme JACQUOT Dominique, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, Mme VILLAUME Damienne.

### Etaient excusés avec pouvoir :

M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. KURKIENCY Jonathan donne pouvoir à DANIEL philippe, M. DEMONET Ghislain donne pouvoir à DUJARDIN Bruno.

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BIENTZ Guy était remplacé par M. LAVOIL Jacques, M. ARNOULD Philippe était remplacé par M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. GEX Christian M. MARQUIS Noël, M. PISTER Jacques.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude.

2017-016

Date de convocation  
24/05/2017

DATE D'AFFICHAGE

~~13 JUIN 2017~~

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Rose-Marie FALQUE

## Examen et vote des Comptes de gestion du budget principal et annexes 2016

*Les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes sont joints en annexes.*

Acte rendu exécutoire après Le président expose aux membres du comité de pôle que le compte de gestion du budget principal et des deux budgets annexes sont établis par le comptable du trésor public à la clôture de l'exercice.

dépôt en Préfecture le :

Le président vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

..J./....

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité du pôle à l'unanimité :

et publication du :

..J./....

APPROUVE le compte de gestion du budget principal 2016 et les deux budgets annexes du transport à la demande 2016 et de la régie dotée de la seule autonomie financière « Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois » 2016, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Hervé BERTRAND

Président,

